

## MAIRIE DE SAINT ANDRE FARIVILLERS

Séance du 12 Avril 2021 18H30

L'An deux mille vingt et un le 12 avril à 18H30 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur COMMELIN Hervé, Maire.

**PRESENTS :** Mmes LEGRAS-DELANNOY Sandrine, COPPE Emmanuelle, LEVASSEUR Chantal, DUCATEL Céline MM SELLIER François, HERMAND Frédéric, GUERBIGNOT Jérémy, LEGRAND Gary, LAQUERRIERE François, QUAEGEBEUR Pierre

**ABSENTS :** MME SEGUIN Laurence (pouvoir HERMAND Frédéric WYKURZ Marc Antoine (pouvoir LEGRAND Gary) LESEUTE Emilie, DESVOGES Sandrine (pouvoir LEGRAND Gary)

**Secrétaire de séance :** Mme DELANNOY LEGRAS Sandrine

### ORDRE DU JOUR

- compte administratif et affectation du résultat,
- compte de gestion,
- vote des taux
- vote des subventions aux associations,
- budget primitif 2021
- Élections départementales et régionales 13 et 20 juin 2021 bureau de vote,
- Questions diverses

### compte administratif et affectation du résultat

#### Objet : affectation des résultats 2020

FONCTIONNEMENT : cpte 002 FR excédent de fonctionnement : 38 448,03 €  
(103 248,03 – 64 800,00)

INVESTISSEMENT : cpte 1068 IR excédent de fonctionnement : 120 417,84 €  
(-64 800,00 – 55 617,84)

cpte 001 ID solde d'investissement reporté : 55 617,84 €

#### Objet : Compte de gestion 2020

Après avoir lu et comparé le compte de gestion avec les comptes de la commune, Le conseil municipal constate que ceux-ci sont identiques en tous points décide après en avoir délibéré de l'accepter à l'unanimité

#### Objet : vote des taux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que tous les ans il doit statuer sur une augmentation des taxes ou non.

Les taux pour 2021 seront les suivants :

A compter de cette année 2021 le taux départemental de foncier bâti vient s'additionner au taux communal de foncier bâti : taux communal 2020 14% + taux départemental 21.54 % = taux foncier bâti 2021 : 35.54 %

- taxe foncier bati : 35.54

- taxe foncier non bati : 35.07

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les Taux communaux

#### Objet : Subventions 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions comme suit :

<b>SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>2021</b>
les anciens combattants :	200 €
LASAF Subvention de fonctionnement :	300 €
St André à Pied :	600 €
SPA :	144.43 €
ADMR :	100 €
Les restaurants du cœur	200 €

#### Objet : Budget primitif 2021

BUDGET PRIMITIF 2021 :

FONCTIONNEMENT : Les Dépenses et les Recettes sont équilibrées à 428 136.00 €

INVESTISSEMENT : Les Dépenses et Recettes sont équilibrées à 267 823.00 €

## Élections départementales et régionales 20 et 27 juin 2021 bureau de vote

### ELECTIONS REGIONALES et DEPARTEMENTALES 1<sup>er</sup> tour – 20 juin 2021

<b>08H00 à 10H00</b>	<i>GOGUEY Daniel DUCATEL Céline COMMELIN Hervé</i>
<b>10H00 à 12H00</b>	<i>HERMAND Frédéric BLOND Wilfried GUERBIGNOT Jérémy GUERBIGNOT Benoît</i>
<b>12H00 à 14H00</b>	<i>DELANNOY Sandrine COPPE Emmanuelle BELLEGUEULE Christophe WYKURZ Marc Antoine</i>
<b>14H00 à 16H00</b>	<i>LEGRAND Gary LESEUTE Emilie QUAGEBEUR Pierre LEVASSEUR Chantal</i>
<b>16H00 à 18H00</b>	<i>SELLIER François LAQUERRIERE François LESEUTE Julien LEMAIRE Edith</i>

### ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2eme tour – 27 juin 2021

<b>08H00 à 10H00</b>	<i>GOGUEY Daniel COMMELIN Hervé LAQUERRIERE François QUAGEBEUR Pierre</i>
<b>10H00 à 12H00</b>	<i>HERMAND Frédéric BLOND Wilfried GUERBIGNOT Jérémy GUERBIGNOT Benoît</i>
<b>12H00 à 14H00</b>	<i>DELANNOY Sandrine COPPE Emmanuelle WYKURZ Marc Antoine DESVOGES Sandrine</i>
<b>14H00 à 16H00</b>	<i>LEGRAND Gary LESEUTE Emilie LEVASSEUR Chantal</i>
<b>16H00 à 18H00</b>	<i>SELLIER François DUCATEL Céline LESEUTE Julien LEMAIRE Edith</i>

### Questions diverses

Mr Laquerriere demande s'il serait opportun de revoir le chauffage de l'église ?

Mr le maire répond que ceci serait très couteux pour le peu d'utilisation de l'église.

Mr Laquerrière remarque que le distributeur est bien utilisé, il semble convenir à la population

Mme Coppé informe être en cours de faire des devis pour les illuminations il faudra choisir entre de la location ou de l'achat

Mr Sellier a constaté que le glas de l'église ne fonctionne pas il faut monter dans le clocher pour voir le problème

Mme Levasseur demande s'il est prévu de mettre un banc en bas de la grande rue vers l'église ? oui il va être commandé

Fin de séance 20h30